

QUESTIONS À ELSA DAHMANI SUR LE PAYSAGE DE LA CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE À LA RÉUNION

« J'espère que ce rapport sera une arme pour avancer dans la prise de conscience »

Entretien avec la présidente de la Commission audiovisuelle et numérique, Elsa Dahmani, cinéaste de métier et figure pro-active de la filière cinéma. Ses multiples casquettes et engagements – co-fondatrice du FIFOI (Festival International du Film de l'Océan Indien), de la Kourmétragerie et fondatrice de Cinékour – lui ont conféré la légitimité aux yeux du CCEE de porter le projet de rapport sur le paysage de la création cinématographique.

- Que doit-on retenir de ce rapport dont vous êtes à l'origine ?

- Que le cinéma réunionnais existe, qu'il est reconnu, qu'il y a des moyens et que les récits ainsi que les cinéastes sont présents. Il est multifacette, à l'image de la société réunionnaise diversifiée. Finalement, nous avons un cinéma qui nous ressemble... On s'aperçoit qu'il y a du cinéma à La Réunion depuis l'invention du cinématographe, avec d'abord des projections pour comprendre l'outil et voir des films, puis des créations. La position coloniale de la France par rapport à La Réunion, l'accès aux moyens, la météo, le climat tropical humide... ont constitué des freins. Mais à partir du moment où l'on a réduit la lourdeur du dispositif, des créations ont commencé à émerger : dans les années 60, des documentaires, et dans les années 80, les premiers courts métrages de fiction qui portent des récits locaux.

« Tangible »

Le mouvement Kino* est également un marqueur fort du développement, car c'est une pratique amateur qui permet aux jeunes réalisateurs de créer sans budget, avec un ton très libre. On aborde aussi l'accès aux moyens avec la convention CNC État-région, qui permet d'obtenir des financements et de sortir de la pratique amateur pour réaliser des films plus ambitieux et reconnus. Je suis personnellement très émue par ce rapport tangible. Les choses bougent encore, évoluent. D'ailleurs, il manque déjà des éléments, car depuis qu'il est terminé, beaucoup d'autres initiatives ont été prises, comme le FIFOI, le projet campus RubiKa, et le pôle audiovisuel qui va être fondé à Saint-Paul autour des industries culturelles et créatives. C'est un ouvrage sur lequel nous pouvons désormais

nous appuyer.

- Après les constats, quelles sont les actions à mener en priorité ?

- Comme l'a dit le Président du CCEE, Roger Amchetti, on attend de voir comment la collectivité va s'en emparer dans ses orientations autour des politiques publiques, du soutien à la création, de l'émergence et de l'économie du cinéma. Idem pour le cinéma français, donc du gouvernement qui l'a également reçu, tout comme beaucoup de partenaires impliqués dans l'émergence de notre filière de manière indirecte. Je pense à France Télévisions, à Unifrance, à certains festivals... J'espère que ce rapport sera une arme pour avancer dans la prise de conscience. Beaucoup de combats restent à mener, parmi eux l'accompagnement des jeunes vers les métiers du cinéma pour certains en pénurie à La Réunion, notamment en post-production. L'accès aux écoles pour les jeunes ici ou en métropole est difficile, faute d'argent et de logements. Il y a un travail à faire avec la Direction de l'enseignement supérieur pour qu'elle réalise qu'il faut accompagner ces jeunes. Autre sujet : la parité. Il faut que le cinéma réunionnais ne s'engouffre pas dans les vieux travers du cinéma français avec une vision trop masculine. Au niveau technique, nous devons obtenir la parité sur les tournages.

« Parole du cinéma local »

- Où peut-on consulter ce rapport ?

- Il est consultable gratuitement en version papier ou numérique. Nous allons le déposer dans les médiathèques qui ont un volet cinéma et à la BDR (Bibliothèque Départementale de La Réunion), qui a participé au volet sur le pa-

trimoine et la préservation des œuvres.

- Comment êtes-vous arrivée sur ce projet ?

- J'ai été nommée par le CCEE pour rentrer à la commission qui s'appelaient à l'époque audiovisuel numérique et communication et je représentais l'éducation à l'image. Très rapidement, j'ai porté cette parole du cinéma local. Et c'est ce que j'ai fait vraiment tout au long du mandat pour avancer de 2018 à 2023. Ils m'ont donné les clés de ce dernier rapport pour vraiment articuler la nomenclature et en faire un outil utile, accessible. Je me suis battue pour que ça existe.

« Le territoire a des moyens »

Demain, s'il y a un producteur qui a peur de monter son projet ici, on peut grâce au rapport lui démontrer que le territoire est structuré, accompagné, qu'il a des ressources et des moyens. L'étape d'après c'est de cartographier.

Exemple probant : Jade de la Kourmétragerie est actuellement au Festival de Trouville où on a un marché. Et elle est partie avec 10 rapports sous le bras. Je suis contente qu'on m'ait fait confiance, c'est d'ailleurs la force du CCEE, : s'appuyer sur des membres qui sont issus de la société civile, donc connectés au terrain et aux besoins, aux partenaires, aux porteurs, aux opérateurs et aux acteurs. Ce rapport, contrairement à d'autres n'a pas vocation à rester sur une étagère et à prendre la poussière.

Laurence LEFEVRE

*Kino : mouvement cinématographique international consistant à réaliser des films sans budget, dans un esprit d'entraide, non compétitif et de liberté. Aujourd'hui, le mot « kino » évoque dans le monde entier la production indépendante et libre.



« Que le cinéma réunionnais existe, qu'il est reconnu, qu'il y a des moyens et que les récits ainsi que les cinéastes sont présents ». (Photo DR)

Le rapport du CCEE de la Réunion sur le cinéma : une mémoire et des pistes de réflexion

Jeudi 12 septembre, le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement (CCEE) de la Région – dont la mission est d'émettre des avis consultatifs sur divers domaines comme l'art, l'audiovisuel et l'éducation – a présenté son rapport d'analyse sur « Le paysage de la création cinématographique de La Réunion ».

Un travail collectif mené sur deux ans, porté par la Présidente de la commission audiovisuelle et numérique, Elsa Dahmani.

Lors de cette présentation, le Président du CCEE, Roger Ramchetty n'a pas manqué de rappeler que « La Réunion n'est pas seulement une terre de tournage, mais a aussi un passé cinématographique ». En effet, ce rapport grave dans le marbre, via un état des lieux non exhaustif, l'histoire du cinéma péi, son rôle dans l'expression de l'identité réunionnaise, sa filière actuelle locale, ses ressources humaines et les bouleversements qui l'attendent, notamment en

matière d'IA.

En bref, une « bible » pratique et vulgarisée pour tous les publics, dont la vocation première est de provoquer des réflexions et des actions pour continuer de soutenir l'évolution de la filière et corriger les points de blocage.

Un rapport de 200 pages alimenté par l'audition d'une poignée d'acteurs de l'audiovisuel, d'ar-

chives, de mémoires et de rapports antérieurs.

Édité à 1 000 exemplaires, il est consultable gratuitement dans sa version papier et numérique par le grand public et a également été remis entre les mains de grandes instances décisionnaires qui, comme la Commission l'espère, en feront bon usage.

L.F.



Mickaël Maillot, Directeur du CCEE de La Réunion, Solène Payet, étudiante chercheuse, Davy Vallée, e-chargé de mission du CCEE, Elsa Dahmani, présidente de la Commission Audiovisuelle & Numérique du CCEE, Magali Palma-Revel, chargée de mission pour la Commission Audiovisuelle & Numérique, Roger Ramchetty, Président du CCEE, Anthony Dubar, Webmaster au CCEE. (Photo DR)